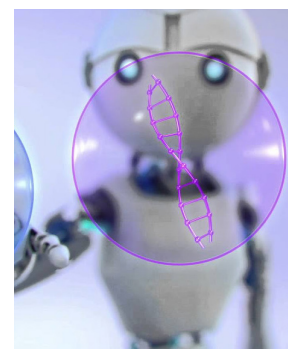
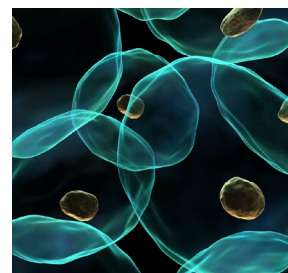
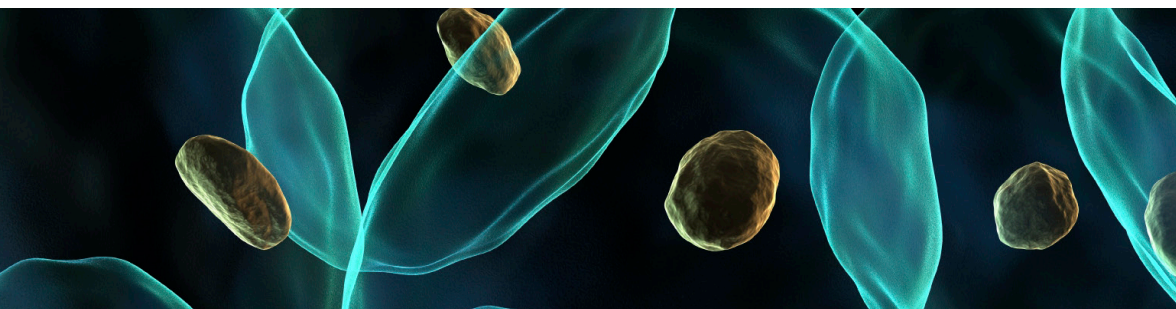


Le fonds de partage Arthritis Solidinvest

Fonds commun de placement
géré par Meeschaert Asset Management





CARACTÉRISTIQUES

- Nom du fonds : Arthritis Solidinvest
- Structure juridique : FCP de droit français
- Le FCP est un produit financier répondant aux critères de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 SFDR.
- Durée de placement recommandée : 3 ans
- Valeur liquidative quotidienne
- Parts C (code ISIN FR0013251816) de capitalisation dont les sommes distribuables sont capitalisées
- Parts D (code ISIN FR0013251824) de distribution pour lesquelles le souscripteur s'engage à verser à la fondation Arthritis sous la forme d'un don faisant l'objet d'un reçu fiscal 70 % du revenu distribué par le fonds
- Indice de référence composite : 80 % d'ICE BofAML 1-3 Year Euro Government Index, 15 % de MSCI EMU Net Total Return et 5 % de DJ Sustainability World Total Return
- Commission de souscription au fonds, commission de rachat, droits de garde : néant
- Frais de gestion des parts C et D : 1,20 % TTC annuels maximum dont 40 % versé sous forme de don à la fondation Arthritis jusqu'à 20 millions d'actif net et 50 % au-delà (déduction faite des rétrocessions versées ou à verser aux distributeurs du fonds et des frais administratifs externes de la société de gestion)

- Frais courants des actions C et D : 1,23 % TTC de l'actif net l'an*
- Dans le cas d'un don, le mécanisme ouvrira droit à des avantages fiscaux pour la société de gestion mais pas pour le porteur de part.
- Frais d'entrée et de sortie : néant.

OBJECTIF DE GESTION

Arthritis Solidinvest a pour objectif sur l'horizon de placement recommandé, la recherche d'une performance nette de frais de gestion supérieure à la performance de l'indicateur composite composé de 80 % d'ICE BofAML 1-3 Year Euro Government Index, de 15 % de MSCI EMU Net Total Return et de 5 % de DJ Sustainability World Total Return en mettant en œuvre une stratégie ISR à partir d'une allocation diversifiée entre les marchés actions et taux.

Le fonds n'est pas indiciel mais des comparaisons avec cet indice composite restent cependant possibles à long terme.

L'indice ICE BofAML 1-3 Year Euro Government Index est représentatif de la performance, coupons réinvestis, des obligations d'Etat de la zone euro de

maturité comprise entre 1 et 3 ans. Cet indice est administré par ICE Benchmark Administration Limited et disponible sur le site : www.theice.com.

Le MSCI EMU Net Total Return est un indice composite, dividendes réinvestis, publié par MSCI qui regroupe les principales capitalisations boursières de la zone euro et comprend 125 valeurs (consultable sur www.msci.com).

L'indice DJ Sustainability World Total Return comprend les 10 % d'entreprises leaders en termes de développement durable à travers le monde parmi les 2500 plus grandes sociétés. Les critères appliqués à la sélection d'entreprises comprennent des stratégies de changement climatique, de consommation d'énergie et de gouvernance d'entreprise. Il est calculé dividendes réinvestis.

L'indice n'est pas désigné comme un indice de référence au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Il n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales ou sociales telles que promues par le FCP.

* Le pourcentage indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent clos en décembre de chaque année. Il peut varier d'une année sur l'autre.

PRINCIPAUX RISQUES

Les principaux risques auxquels s'expose l'investisseur sont :

- le risque de perte en capital,
- le risque de crédit lié à l'investissement dans des titres spéculatifs (« High Yield »),
- le risque lié aux obligations convertibles,
- le risque de taux,
- le risque action,
- le risque pays lié à l'investissement sur les titres émis par les pays émergents,
- le risque lié à l'investissement dans les petites et moyennes capitalisations,
- le risque sur titres subordonnés,
- le risque lié à la gestion

discrétionnaire,

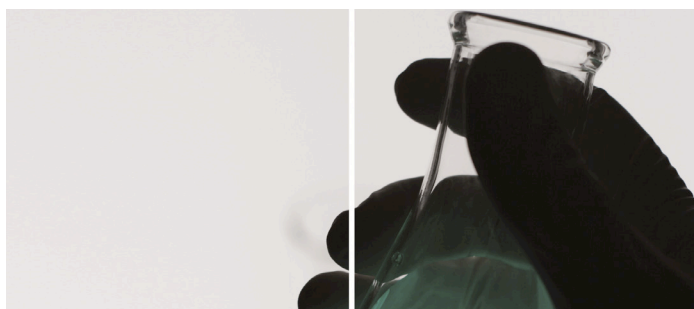
- le risque lié aux dérivés,
- le risque en matière de durabilité,
- le risque de change.

Le profil de risque détaillé de ce FCP est présenté dans son prospectus complet, consultable sur le site internet : www.meeschaert-am.com

Profil de risque :

Risque plus faible						Risque plus élevé	
1	2	3	4	5	6	7	

Durée de placement recommandée : 3 ans



STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

La stratégie d'investissement repose en amont sur la sélection de valeurs éligibles pour le fonds, dans une démarche de « best-in-class » et « d'intégration positive ». Effectuée à partir de données extra-financières provenant de prestataires spécialisés, elle est enrichie par des études sectorielles et thématiques réalisées en interne par ses propres équipes. Le fonds applique la politique de sortie du charbon de la société de gestion qui concerne les producteurs d'électricité à partir de charbon et l'exploitation de mines de charbon. La sélection se porte sur des entreprises qui selon notre analyse respectent la dignité humaine et agissent pour un développement économique et humain durable (critères ESG). Une attention particulière sera donc accordée aux critères de respect des Droits de l'Homme et des droits du travail, ainsi qu'aux engagements pris par les entreprises vis-à-vis des communautés locales. L'application de critères extra-financiers dans le processus de sélection des titres est effectuée en amont puis est suivie du filtre des critères financiers. L'univers de départ Obligations est constitué d'environ 1300 émetteurs, correspondant aux indices ICE BofAML EROO et HEAO. La démarche d'analyse s'effectue en fonction des critères suivants : score ESG Sustainalytics (Total ESG Risk Rating <= à 35) (échelle de notation allant de 0 à 100) et niveau de controverses Sustainalytics (niveau de controverse < à 4 (échelle allant de 1 à 5)).

La démarche complémentaire d'« Intégration Positive » vise à sélectionner des émetteurs Non-Notés, dont l'activité apporte une valeur ajoutée humaine, sociale ou environnementale. Les obligations « Green bond » ou « Social bond », font l'objet d'une analyse spécifique prenant notamment en compte le respect des Green Bond Principles et/ou Social Bond Principles, mais aussi la contribution des projets qui seront financés aux objectifs climatiques et RSE de l'émetteur. L'univers de départ Actions est constitué d'environ 700 émetteurs, intégrant

notamment l'indice Stoxx Europe 600. L'équipe ISR présente ses analyses dans un comité mensuel, qui regroupe des associations et ONG et identifie, à la fin de chaque comité, les sociétés ayant le meilleur comportement sur la base des critères présentés ci-dessus, pour les inclure dans l'univers d'investissement. Cette sélection s'effectue selon une logique de classement, au sein de chaque secteur d'activités avec une première approche quantitative permettant d'éliminer les entreprises les moins bien notées par les prestataires externes puis dans un second temps une analyse qualitative approfondie, afin de classer les entreprises en fonction de leurs approches et de leurs évaluations ESG. Plus le secteur sera considéré comme sensible au niveau social et environnemental, et plus le degré de sélectivité sera exigeant. La démarche d'« Intégration Positive » vise à sélectionner les entreprises de petite ou moyenne capitalisation, dont l'activité apporte une valeur ajoutée humaine, sociale ou environnementale et répondant aux mêmes contraintes que pour les autres valeurs sélectionnées, en termes de notation ESG et d'exclusion. A titre indicatif, dans chaque poche (Obligations et Actions), au maximum 80 % de l'ensemble des entreprises analysées tous secteurs confondus sont finalement éligibles et donc intégrées au périmètre d'investissement du fonds. La part des émetteurs qualifiés analysés ESG dans le portefeuille du fonds doit être durablement supérieure à 90 % (hors liquidités détenues à titre accessoire). Le portefeuille sera composé d'au moins 30 % d'actifs autres que les titres de créances émis par les Etats, les collectivités territoriales et par les agences gouvernementales ou internationales publiques, ces derniers faisant l'objet d'une évaluation ESG.

Concernant l'investissement sur les OPC limité à 10 % de l'actif net, le fonds pourra investir dans des fonds ISR de Meeschaert AM ayant une stratégie ESG assez proche. Certains critères de sélection pouvant être différents, la stratégie ISR du fonds pourrait

ne pas être parfaitement harmonisée. Le fonds ne bénéficie pas du label ISR. L'analyse financière est basée sur la micro-économie et les fondamentaux économiques des sociétés. Notre sélection de valeurs repose à la fois sur des critères quantitatifs et sur des critères qualitatifs.

Cet OPCVM est investi soit en produits de taux entre 65 % et 100 % de son actif net, en direct (y compris convertibles) ou via des parts ou actions d'OPCVM et/ou de FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle, soit en produits d'actions entre 0 % et 25 % de son actif net, en direct ou par l'intermédiaire de parts ou actions d'OPCVM et/ou de FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle. Les titres d'émetteurs issus des pays émergents seront limités à 20 % de l'actif net. Le fonds peut être exposé sur des titres subordonnés à hauteur de 100 % de son actif net.

La sensibilité globale du portefeuille sera comprise entre 0 et 8. Aucune répartition dette privée/dette publique n'est prédéfinie. Les titres à caractère spéculatif (« High Yield ») sont autorisés dans la limite de 25 % de l'actif net. Cette notation est réalisée par la société de gestion sur base de la notation composite Bloomberg et/ou celle d'agences de notation financière. La société de gestion ne recourt pas uniquement à ces notations et utilise d'autres sources d'informations (publication des comptes, roadshows, analyses crédit...) pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs et décider de la dégradation éventuelle de la note. Le fonds privilégie en général les titres de sociétés de pays de l'OCDE, mais pourra à titre de diversification être exposé sur toutes les zones géographiques et sur toutes les capitalisations boursières (avec 25 % maximum de petites et moyennes capitalisations). L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés en vue de pouvoir couvrir le portefeuille aux risques taux, actions ou change sans rechercher de surexposition.

UN MÉCANISME DE PARTAGE POUR SOUTENIR LA FONDATION ARTHRITIS

Polyarthrite rhumatoïde, spondyloarthropathies, arthrite juvénile idiopathique, lupus,... Les rhumatismes regroupent un ensemble de plus de 150 pathologies qui affectent 20 % de la population à tous les âges.

Guérir les rhumatismes graves

Reconnue d'utilité publique, la Fondation Arthritis est la principale initiative privée de collecte de fonds dans le domaine des rhumatismes. Elle rassemble dans son Conseil Scientifique les plus grands chercheurs et rhumatologues européens. La Fondation reverse 100 % des dons collectés à la recherche scientifique.

PRINCIPALES MISSIONS

- Promouvoir et soutenir la recherche principalement sur les causes des maladies articulaires les plus sévères, comme les rhumatismes inflammatoires chroniques,
- Favoriser la découverte et l'évaluation de thérapeutiques innovantes contre ces maladies,
- Concourir à l'information, à la prévention ainsi qu'à l'amélioration de la qualité de vie des malades, notamment en collaboration avec les associations représentées dans la fondation,
- Susciter et financer des projets de recherche en étroite collaboration avec les scientifiques, les organismes de recherche (INSERM, CNRS), et la Société Française de Rhumatologie (SFR),
- Financer des bourses d'études pour attirer de jeunes chercheurs et pérenniser la recherche de demain,
- Sensibiliser les professionnels de santé pour favoriser la prise en charge rapide avant l'apparition de handicaps irréversibles.



MEESCHAERT

ASSET MANAGEMENT

Meeschaert Asset Management, s'inscrivant dans la démarche de responsabilité sociétale globale du groupe Meeschaert depuis son origine, est un acteur reconnu pour son innovation dans la gestion ISR des fonds communs de partage et pour le développement de solutions sur-mesure ajustées aux demandes de ses partenaires.

La fondation soutient tous les aspects de la recherche. Elle porte un effort tout particulier pour favoriser la recherche translationnelle qui vise à accélérer le passage des données fondamentales acquises vers la preuve clinique.

A ce titre, la Fondation Arthritis propose d'aider les équipes mixtes de chercheurs et de cliniciens à promouvoir des projets innovants, à la fois pour développer de nouveaux outils diagnostiques, mais aussi pour trouver de nouveaux traitements sur les maladies articulaires. L'aspect clinique de la recherche, celle qui se fait au contact direct des patients et de leur famille, est également soutenu par l'élaboration d'études épidémiologiques ou d'essais cliniques innovants.



RENDRE SES PLACEMENTS UTILES

Arthritis Solidinvest s'adresse aux particuliers et aux institutions désireux de rendre leurs placements utiles.

Le partage des frais de gestion et de la performance (pour la part D uniquement) au profit de la fondation Arthritis

Meeschaert Asset Management verse sous forme de don une part significative de sa rémunération de gérant à la fondation Arthritis :

- 40 % des frais de gestion (1,20 % TTC) jusqu'à 20 millions d'actif net ;
- 50 % au-delà, déduction faite des rétrocessions versées ou à verser aux distributeurs du fonds et des frais administratifs externes de la société de gestion.

Cette contribution est transparente pour le souscripteur qui conserve ses revenus. Le mécanisme du don ouvrira droit à des avantages fiscaux pour la société de gestion, mais pas pour le porteur de part.

Outre le don d'une partie des frais de gestion par Meeschaert AM, le souscripteur reverse 70 % des sommes distribuées de son placement à la fondation Arthritis bénéficiant ainsi des avantages fiscaux relatifs aux dons.

COMMENT SOUSCRIRE

Souscription auprès d'une entité du groupe Meeschaert

En prenant contact avec Meeschaert Asset Management (si vous représentez un institutionnel) ou Meeschaert Gestion Privée (si vous êtes un investisseur privé) pour procéder aux formalités administratives, vous bénéficierez notamment d'une exonération de droits de garde et d'un suivi fiscal annuel relatif à la distribution des revenus au profit d'Arthritis.

Souscription auprès de votre intermédiaire financier

Le prospectus du fonds Arthritis Solidinvest accessible sur le site www.meeschaert-am.com permettra à votre établissement bancaire de le référencer pour vous le proposer à la souscription.

AVERTISSEMENT

Ce document est exclusivement conçu à des fins d'information par Meeschaert AM et ne saurait donc être considéré comme un élément contractuel, un conseil en investissement, une recommandation de conclure une opération ou une offre de souscription. Sa remise à tout investisseur relève de la responsabilité de chaque distributeur. En tout état de cause, l'investisseur doit procéder, avant la conclusion de toute opération, à sa propre analyse et obtenir tout conseil professionnel qu'il juge nécessaire sur les risques et les caractéristiques du produit eu égard à son profil d'investisseur. Il est recommandé, avant tout investissement, de prendre connaissance du Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI) du fonds (disponible gratuitement auprès de Meeschaert AM et/ou sur le site internet www.meeschaert-am.com) et en particulier de la rubrique « profil de risque ». Meeschaert Asset Management décline toute responsabilité quant à l'utilisation qui pourrait être faite des présentes informations générales.

Toute reproduction ou diffusion, même partielle, de ce document est interdite.

Les informations concernant le fonds de partage Arthritis Solidinvest sont issues du prospectus daté du 30/09/2021.

A travers l'achat du papier - issu de sources responsables - sur lequel cette publication est imprimée, Meeschaert AM participe à la gestion durable des forêts.

CONTACT

Interlocuteurs dédiés aux CGP et Institutionnels

Meeschaert AM

• David Zerbib, Directeur Commercial
01 53 40 24 10 - dzerbib@meeschaert.com

• Anna Nejjar, Relations Partenaires
01 53 40 23 93 - anejjar@meeschaert.com

Interlocuteurs dédiés aux Organismes Sans But Lucratif (OSBL) et particuliers

Meeschaert Gestion Privée

• Fabrice Pignoux, Directeur de Clientèle
01 53 40 20 20, fpignoux@meeschaert.com

La liste des commercialisateurs n'est pas exhaustive dans la mesure où, notamment, l'OPCVM est admis à la circulation en Euroclear. Ainsi certains commercialisateurs peuvent ne pas être mandatés ou connus de la société de gestion.

LES IMPLANTATIONS RÉGIONALES DU GROUPE

Bordeaux

Tél. : 05 56 01 33 50

Nice

Tél. : 04 97 06 03 03

Lille

Tél. : 03 28 38 66 00

Lyon

Tél. : 04 72 77 88 55

Marseille

Tél. : 04 91 33 33 30

Nantes

Tél. : 02 40 35 89 10

Paris

Tél. : 01 53 40 20 20

Strasbourg

Tél. : 03 90 07 70 90

Toulouse

Tél. : 05 61 14 71 00

www.meeschaert.com

Dans les villes citées, des sociétés distinctes peuvent représenter le groupe Meeschaert.

GROUPE MEESCHAERT : PRINCIPALES ACTIVITÉS

Meeschaert Gestion Privée

- Conseil en stratégie patrimoniale et fiscale
- Gestion conseillée
- Gestion sous mandat
- Investissements immobiliers

Meeschaert Asset Management

- Gestion d'OPC
- Fonds dédiés
- Fonds ISR et de partage

Meeschaert Family Office

- Conseil, gestion et transmission du patrimoine de la famille
- Aide à la sélection et supervision d'experts
- Philanthropie

MEESCHAERT

ASSET MANAGEMENT

MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT - TOUR MAINE MONTPARNASSE 33 AVENUE DU MAINE
75755 PARIS CEDEX 15 TÉL. : 01 53 40 20 20 - S.A.S AU CAPITAL DE 125 000 € - R.C.S. PARIS
329 047 435 - NAF 6430Z - SOCIÉTÉ DE GESTION AGRÉÉE PAR L'AUTORITÉ DES MARCHÉS
FINANCIERS SOUS LE N° GP-040 00025